Bobigny (93) : Prison ferme pour Aziz et Délice qui torturaient leur soeur depuis 3 ans

15/10/2015 à 0h55

Aziz et Délice ne sont que des ados. Et pourtant, les 2 frères comparaissent devant la 14e chambre du tribunal correctionnel de Bobigny pour avoir frappé leur sœur à coup de poings, de ceintures et de câbles électriques. A 18 et 20 ans, ils se tiennent droits comme des piquets, la mine fatiguée. Ils sortent de plus de 30 heures de garde à vue.



Au deuxième rang, Merahba, leur petite sœur de 17 ans, est assise aux côtés de sa mère. Il y a 3 jours, la jeune fille aux cheveux hirsutes et au sweat lépoard a porté plainte contre ses frères pour coups et blessures. Dans sa déposition elle racontait les brimades, les gifles, les coups de ceintures et de câbles électriques que ses frères lui infligeaient depuis 3 ans. […]

Depuis plusieurs mois, la famille S. est régentée par Aziz et Délice. « *Votre sœur, vous l'avez esclavagisée* », explose le

procureur pendant son réquisitoire. Depuis que leur père a emménagé avec sa nouvelle femme et que leur mère s'est installée en Algérie, les 5 enfants S., Aziz, Délice, Merahba, Zahra, et Mustapha, habitent seuls dans un grand appartement de proche banlieue.

Ils survivent avec le salaire de Délice, l'aîné, étudiant en première année de droit et caissier à Auchan. Et les tâches ménagères, c'est plutôt le rayon de Mehraba. « *Elle s'occupe des repas, du linge, des enfants* » alors que les garçons « *jouent aux jeux vidéo toute la nuit* » explique le père dans sa déposition. Pour l'avocate de la défense, cette situation a poussé les deux frères à l'acte […]

Source

Merci à **Bobbynette**